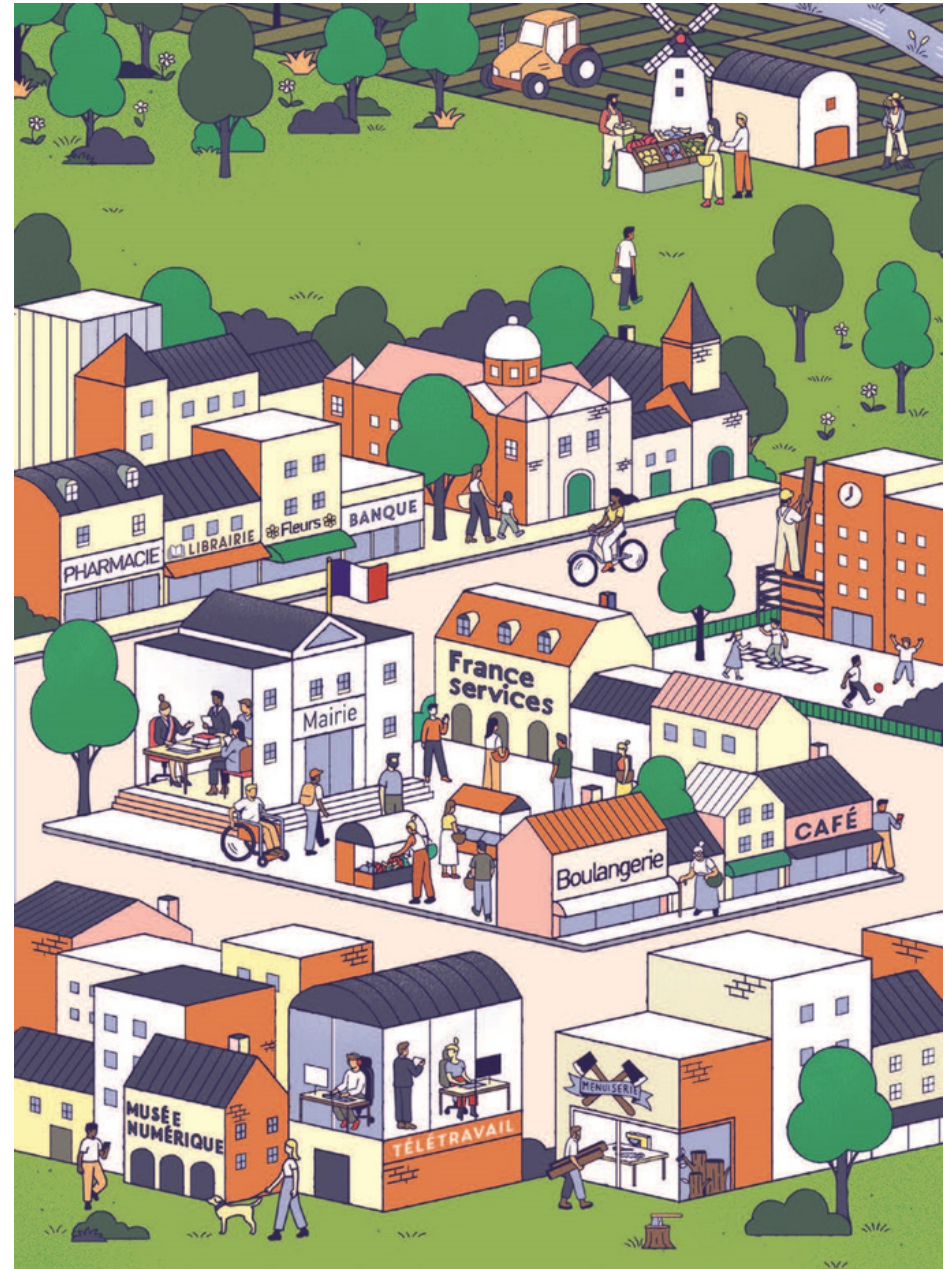




LE POINT D'AVANCEMENT

au 1er janvier 2023

En partenariat avec



LE PROGRAMME

PETITES VILLES DE DEMAIN • Page 3

LE SOUTIEN

EN INGENIERIE • Page 7

L'APPUI

THEMATIQUE • Page 16

L'ACCES

AU CLUB *Petites villes de demain* • Page 33

LES ETUDES

ET LES BAROMETRES publiés à ce jour • Page 39

Informations : les données présentées dans ce Point d'avancement sont calculées, à partir de 1er octobre 2020 ou du 1er janvier 2021, quand les dispositifs suivis pré-existaient au programme Petites villes de demain ou à partir de la date du lancement des dispositifs lorsque ceux-ci sont postérieurs au lancement du programme Petites villes de demain.

LE PROGRAMME

PETITES VILLES DE DEMAIN

Le programme Petites villes de demain a pour objectif d'améliorer la qualité de vie dans les petites communes exerçant des fonctions de centralité dans leur territoire et présentant des signes de fragilité socio-économique, en accompagnant les collectivités à se doter d'une stratégie territoriale de revitalisation intégrant des objectifs de transition écologique, à concevoir des projets à fort impact et à conduire des actions concertées avec les habitants. Le programme apporte un soutien important en particulier en ingénierie par le financement de postes de chef de projet Petites villes de demain et d'expertises.

Le programme, lancé le 1er octobre 2020 pour une durée de 6 ans, est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et mis en oeuvre par ses délégués territoriaux, les Préfets de département. Il bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe), et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France (APVF).



LES COMMUNES PETITES VILLES DE DEMAIN

+1600

communes
bénéficiaires du
programme
Petites villes de
demain

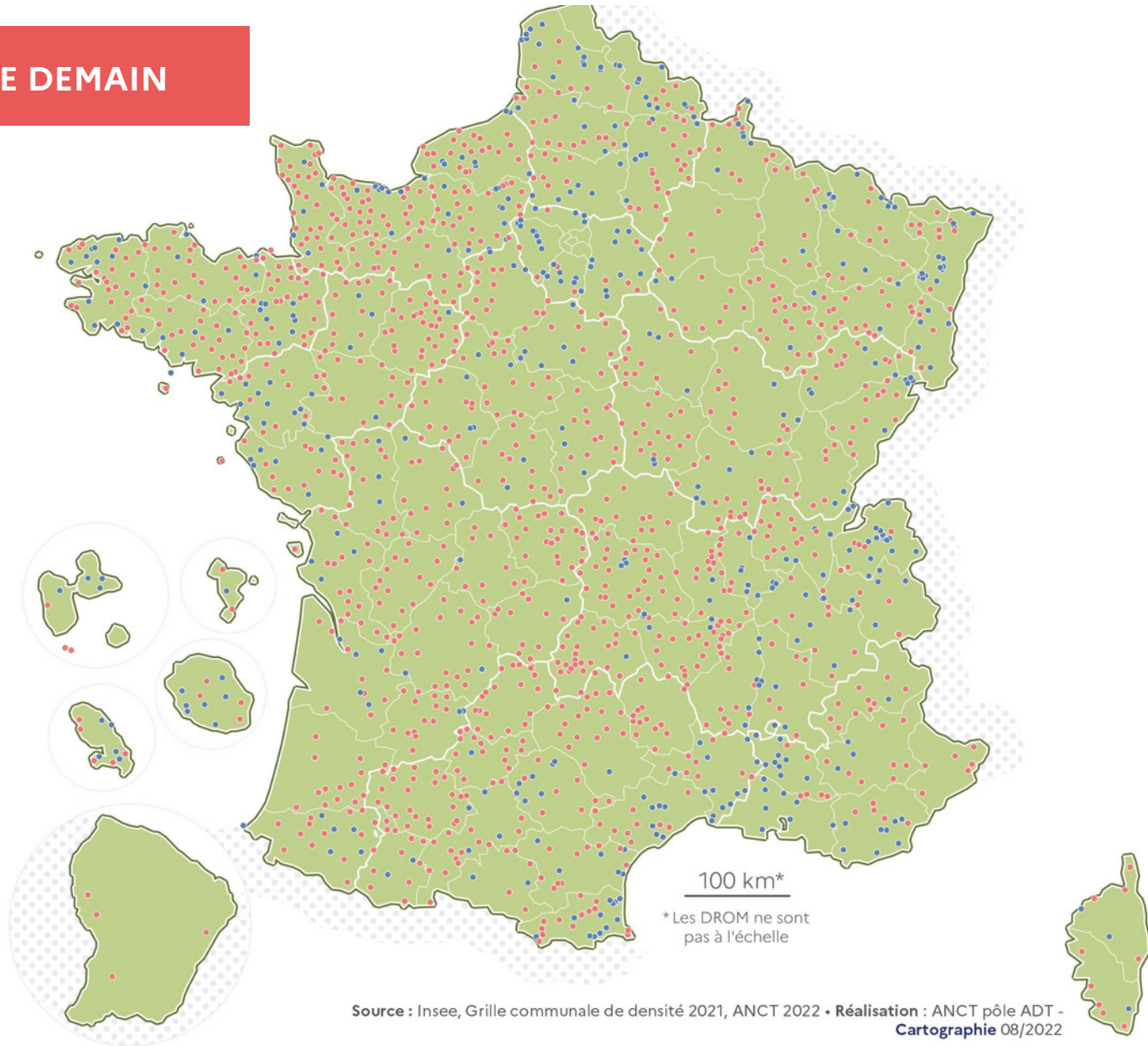
1202

communes PVD sont dites
"rurales" au regard de leur densité
(peu dense et très peu dense)

La nouvelle définition de la ruralité a été validée lors du Comité interministériel des ruralités (CIR) le 14 novembre 2020. Elle s'attache au critère de la densité de la population, pour mieux rendre compte de la diversité des territoires.

Communes PVD selon leur degré de densité

- commune peu dense ou très peu dense
- commune de densité intermédiaire ou densément peuplée



Source : Insee, Grille communale de densité 2021, ANCT 2022 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 08/2022

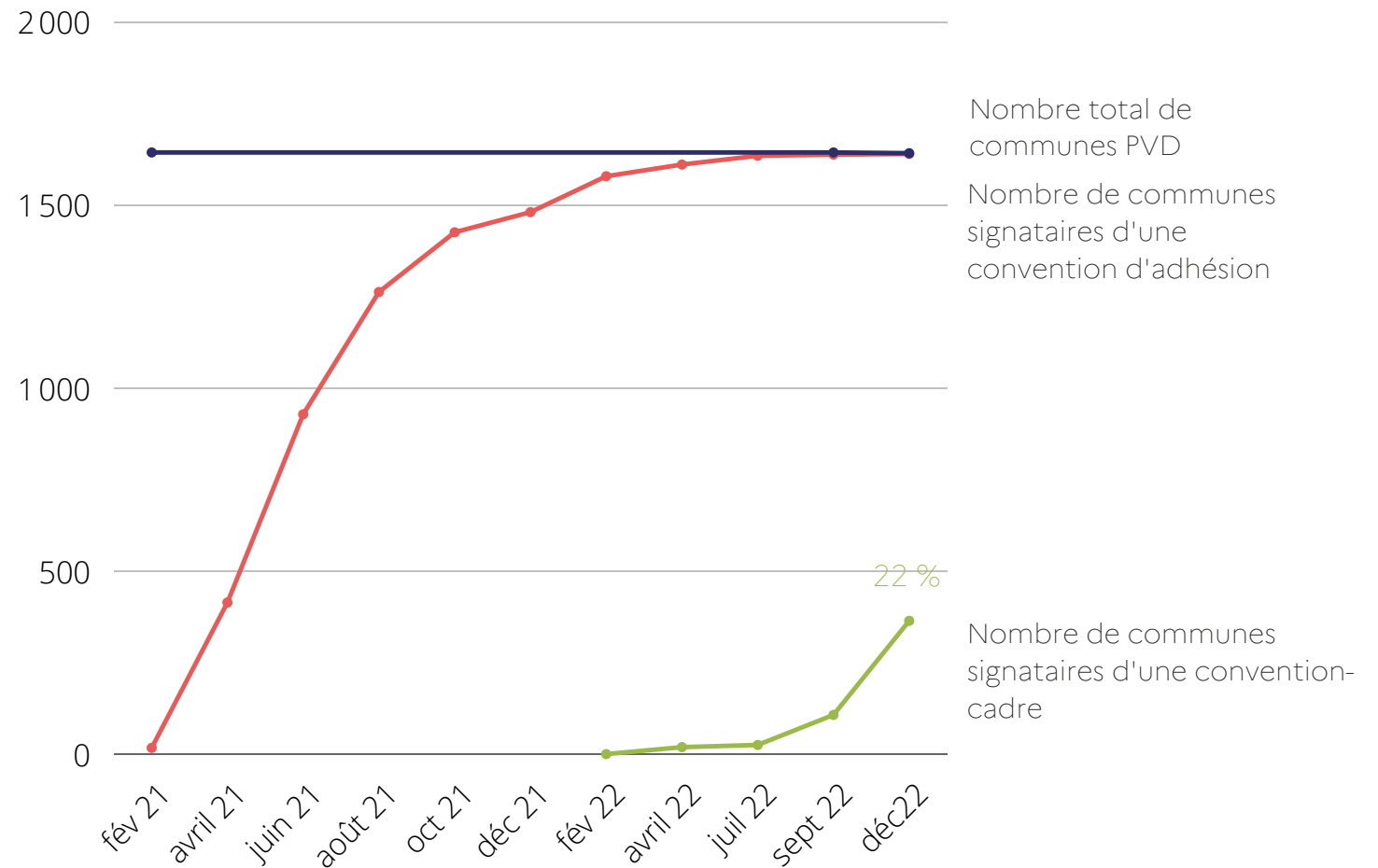
LA DYNAMIQUE DE CONTRACTUALISATION

99,9%

des communes
PVD ont signé
leur convention
d'adhésion

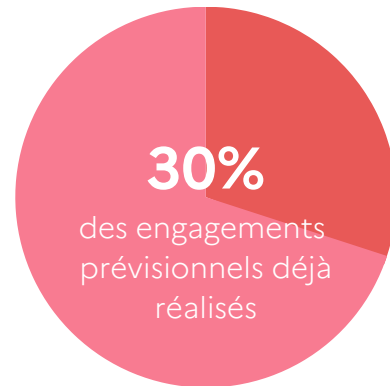
365

communes PVD ont
signé leur
convention-cadre



Source : ANCT, DHUP 01/2023

LA TRAJECTOIRE FINANCIERE



et 62,2M€ de prêts
accordés par la
Banque des territoires
(31M€ signés).



La trajectoire financière est conforme aux prévisions faites au lancement. La forte dynamique dès le lancement est due à la mobilisation du plan France Relance, et à l'ingénierie apportée aux collectivités, permettant à de très nombreux projets d'être lancés rapidement.

Les données valorisées n'incluent pas les montants DSIL et DETR engagés en 2022 auprès des communes Petites villes de demain. Elles le seront dans le cadre du prochain point d'avancement.

LE SOUTIEN

EN INGENIERIE

Pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en oeuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes des collectivités, la mobilisation des acteurs locaux de l'ingénierie, ou encore le financement d'études et de diagnostics (AMO) tant sur le plan stratégique que sur des actions opérationnelles.

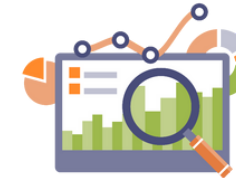


**MOBILISER
TOUS LES ACTEURS**
locaux autour du projet

**RENFORCER
LES EQUIPES**
autour des élus



BÂTIR SON PROJET
de territoire



**PASSER À
L'OPÉRATIONNEL**

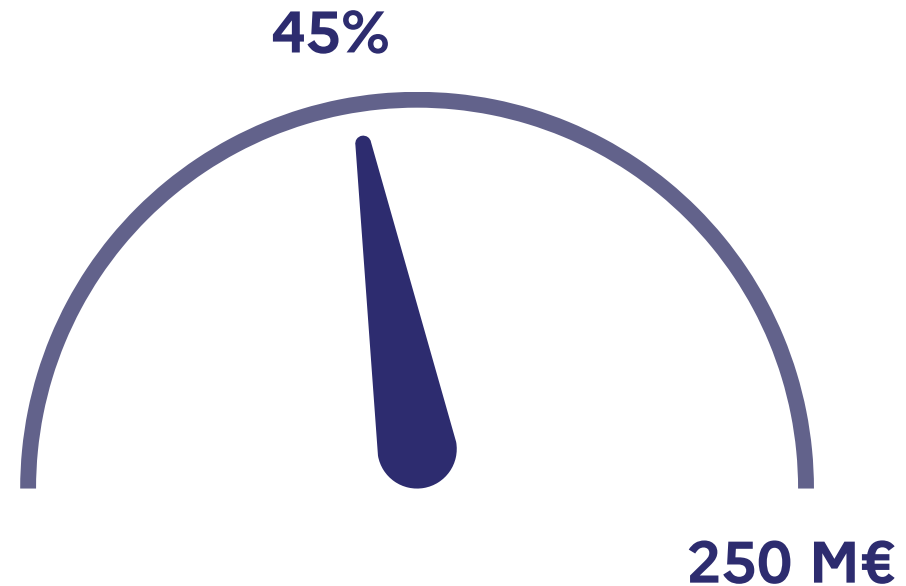


LA TRAJECTOIRE FINANCIERE

du pilier "Soutien à l'ingénierie"

111,4 M€

crédits engagés pour
financer l'ensemble
des dispositifs de
soutien à l'ingénierie

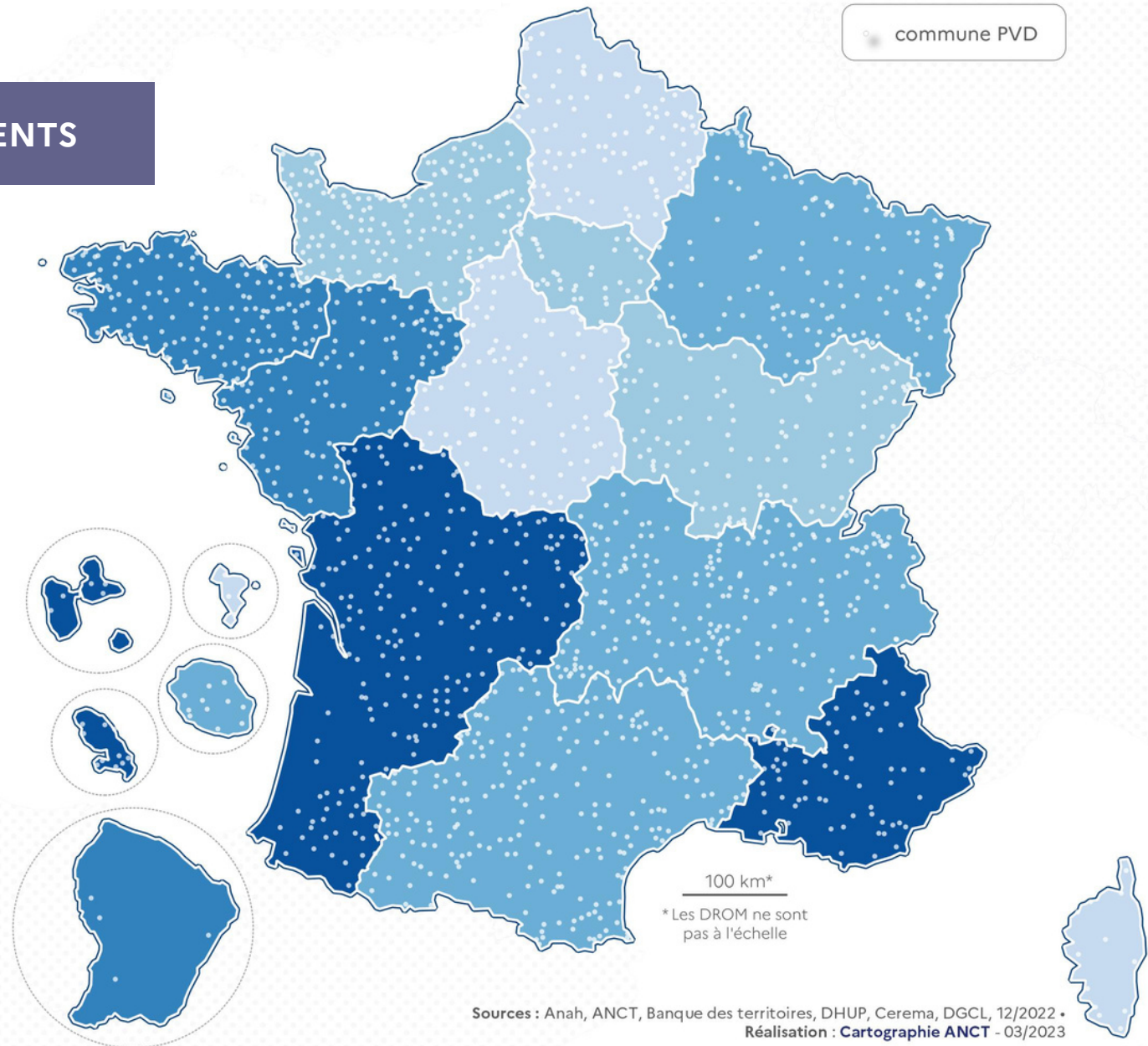


**Part des crédits engagés depuis octobre 2021 finançant
les postes de chef de projet PVD ou les missions d'expertise
sur l'ensemble des crédits engagés jusqu'en 2026**

Source : ANCT, ANAH, DGCL, Banque des territoires, Cerema 01/2023

LA RÉPARTITION DES FINANCEMENTS

du pilier "Soutien à l'ingénierie"



LES POSTES DE CHEF DE PROJET PVD

904

postes de
chefs de projet
subventionnés

dont

254

postes financés
par l'ANAH

Les postes de chef de projet sont subventionnés à hauteur de 75% dans une limite de 45 000 €/an et le cas échéant, 55 000 €/an, jusqu'en mars 2026. Ces postes sont cofinancés par l'Etat, l'ANCT, la Banque des territoires et, le cas échéant, l'ANAH.

94%

des communes
PVD bénéficient déjà
d'un poste de chef de
projet subventionné

soit

1542

communes PVD bénéficient
d'un poste de chef de projet
subventionné

35 M€

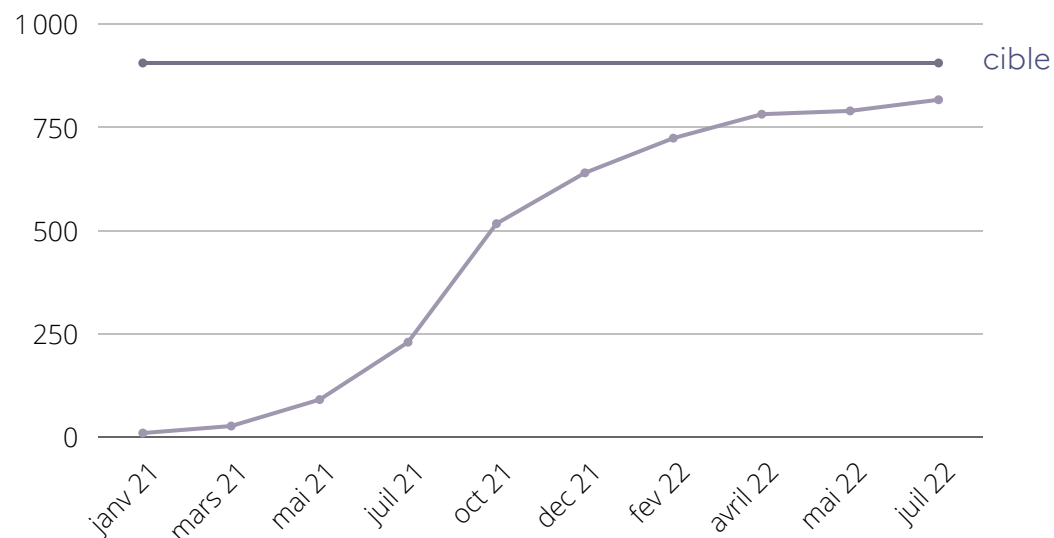
de crédits engagés
pour financer
les postes de chef de
projet PVD

Source : ANCT, ANAH, DGCL 01/2023

LES POSTES DE CHEF DE PROJET PVD

Le recrutement et le profil des chefs de projet PVD

Évolution du nombre de recrutements initiaux
sur les postes de chefs de projet financés



Retrouvez les résultats de l'enquête sur les profils des postes de chef de projet PVD, menée par la Direction de programme Petites villes de demain.



[Résultats](#)

➔ [La plateforme de recrutement des chefs de projet PVD](#)

Source : ANCT 12/2022

LES VOLONTARIATS TERRITORIAUX EN ADMINISTRATION

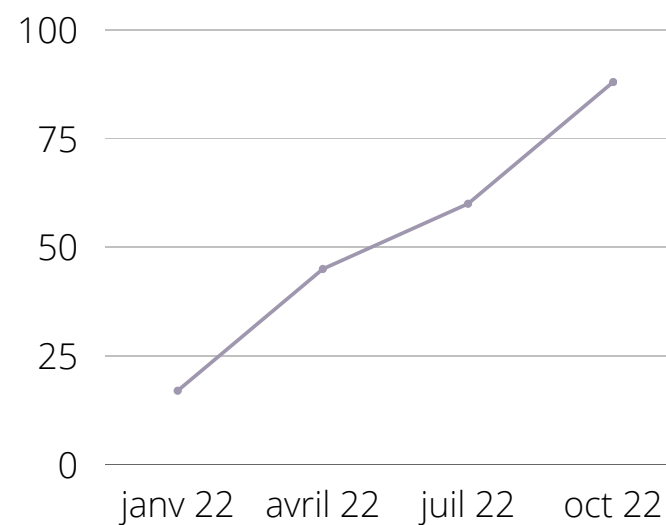
88

postes VTA en
appui aux projets
de territoire PVD

+200

postes VTA dans les
collectivités PVD
(communes et EPCI)

Évolution du nombre de recrutements initiaux
sur des postes de VTA en appui aux projets de
territoire PVD



La [plateforme de recrutement des VTA](#)

Source : ANCT 10/2022

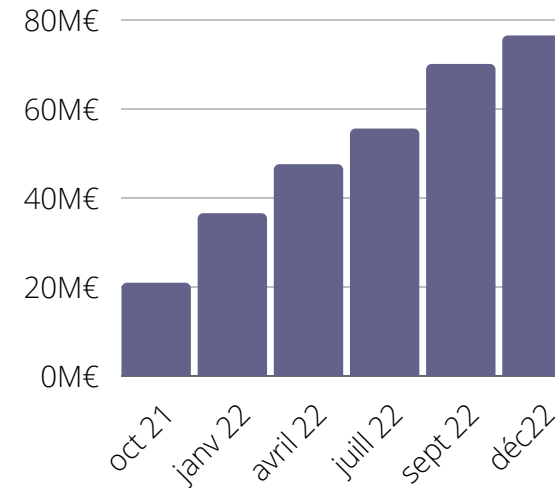
LES MISSIONS D'EXPERTISE

76,4 M€

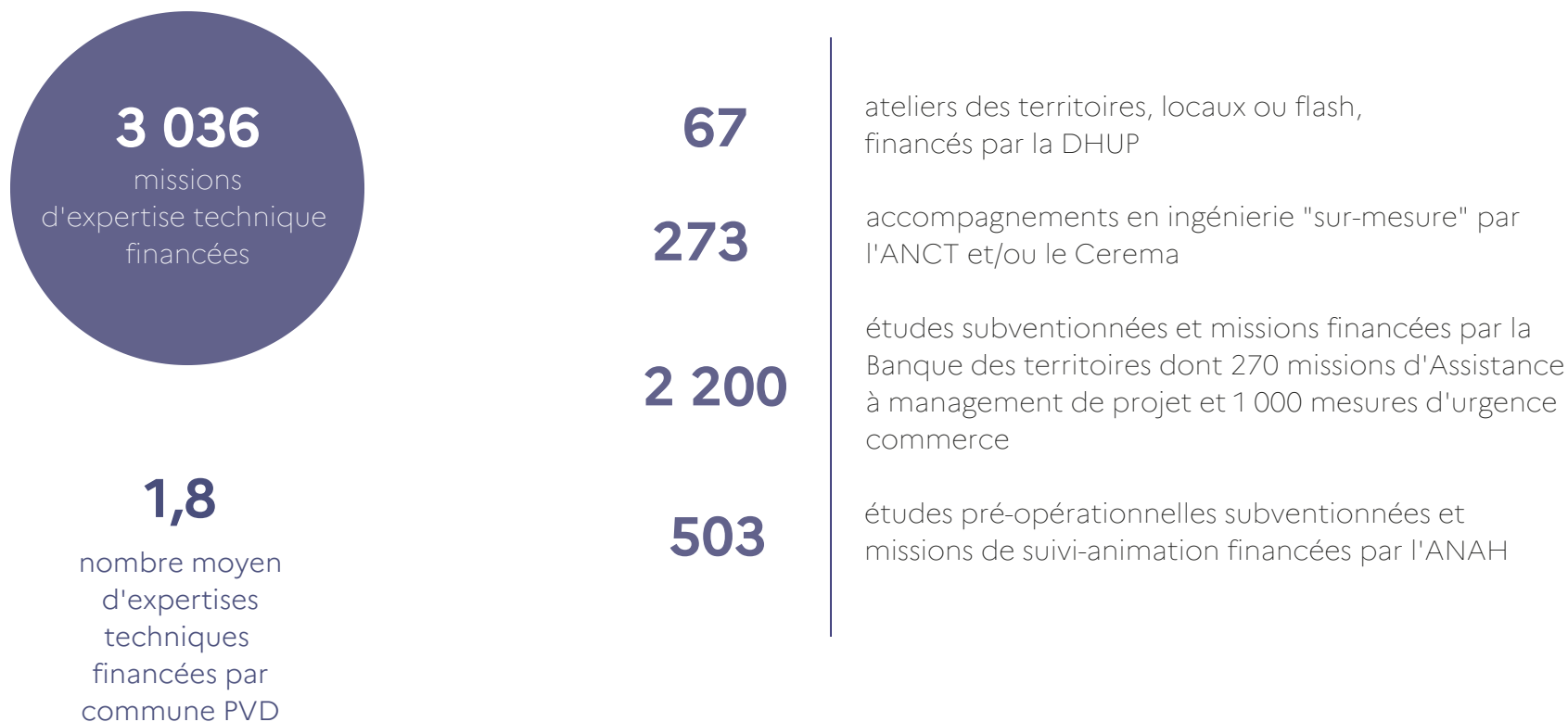
crédits engagés
pour financer
les missions d'expertise

Montant incluant les financements
au titre du FNADT/CPER et des
mesures urgences commerce mises
en œuvre par la Banque des
territoires

Évolution du montant des crédits engagés
au titre du financement des expertises
techniques



La mise en oeuvre des missions d'expertise par les partenaires financiers



Sources : Banque des territoires, Cerema, Anah, MTECT/DHUP, ANCT 01/2023

LA RECHERCHE-ACTION

26

communes PVD bénéficiant
du programme POPSU Territoires
coordonné par le GIP EPAU

Les communes

Chauny (02), Sisteron (04), Veynes et L'Argentière-La Bessée (05), Tende (06), Breil sur Roya (06), Le Teil (07), Caumont-sur-Aure (14), Chalais (16), Montmoreau (16), Villebois-Lavalette (16), Guingamp (22), Dieulefit (26), Nyons (26), Buis-les-Baronnies (26), Lodève (34), Marseillan (34), Martel (46), Ambert (63), Thizy-les-Bourgs (69), Tournus (71), Isle-sur-la-Sorgue et Valréas (84), Xertigny (88), Magny-en-Vexin (95), L'Étang-Salé (974)

Le GIP EPAU, avec le programme POPSU Territoires, acteur du lien entre les mondes universitaires et opérationnels, est positionné comme l'opérateur recherche du programme Petites Villes de Demain. Son action nourrit les réflexions stratégiques des décideurs sur l'avenir de leurs territoires en mettant à disposition ses ressources et en mobilisant sa communauté de chercheurs pour contribuer à éclairer l'action publique dans les petites villes. [Visiter le centre de ressource.](#)

5

"Portraits de petites villes" publiés
sur les communes PVD

2

"Carnets de territoires" publiés
centrés sur les communes PVD

Source : POPSU 10/2022

La liste des lauréats de la vague de candidature de l'automne 2022 sera prochainement dévoilée.

L'APPUI

THEMATIQUE

Des financements sur des mesures thématiques ciblées, mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place permettant ainsi à l'Etat et à ses partenaires d'apporter une réponse précise à chaque besoin spécifique.

TRANSITION ECOLOGIQUE
REDYNAMISATION COMMERCIALE
ARCHITECTURE ET PATRIMOINE
ACCES AU NUMERIQUE
CULTURE

ACCES AUX DEMARCHES DE LA VIE QUOTIDIENNE
GRANDIR, BIEN VIVRE ET VIEILLIR EN BONNE SANTE
VIVRE ET FAIRE ENSEMBLE ...



LA TRAJECTOIRE FINANCIERE

du pilier "Appui thématique"

776,5 M€

crédits engagés pour
financer l'ensemble
des dispositifs
thématiques

dont

et **62,2 M€**

de prêt PRU-PVD accordés
par la Banque des
territoires (31M€ signés)

308,9 M€

engagés au titre des subventions à l'investissement
pour des projets dans des communes PVD (DSIL
57.2M€, DSIL relance 104,7M€, DETR 147M€)

157,4 M€

engagés au titre du Fonds friches
(MTECT/DHUP)

289,2 M€

engagés par l'Anah dans les communes PVD
au titre du financement national des projets de
rénovation de l'habitat

21 M€

engagés au titre du financement de projets culturels,
architecturaux et patrimoniaux par les Directions
régionales des affaires culturelles (DRAC)

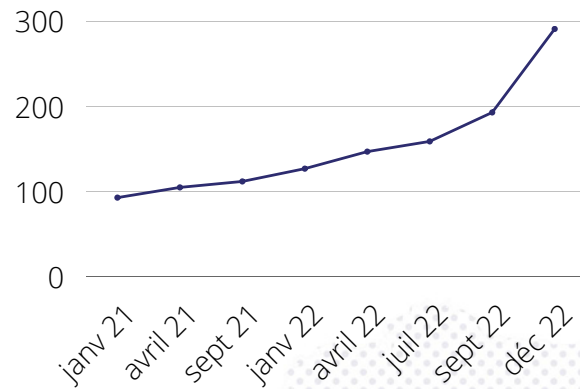
Sources : DGCL 12/2021, DHUP 01/2023., ANAHA 01/2023, Ministère de la culture 07/2022

Les données valorisées n'incluent pas les montants DSIL et DETR engagés en 2022 auprès des communes Petites villes de demain. Elles le seront dans le cadre du prochain point d'avancement.

LA REQUALIFICATION DES CENTRES-VILLES

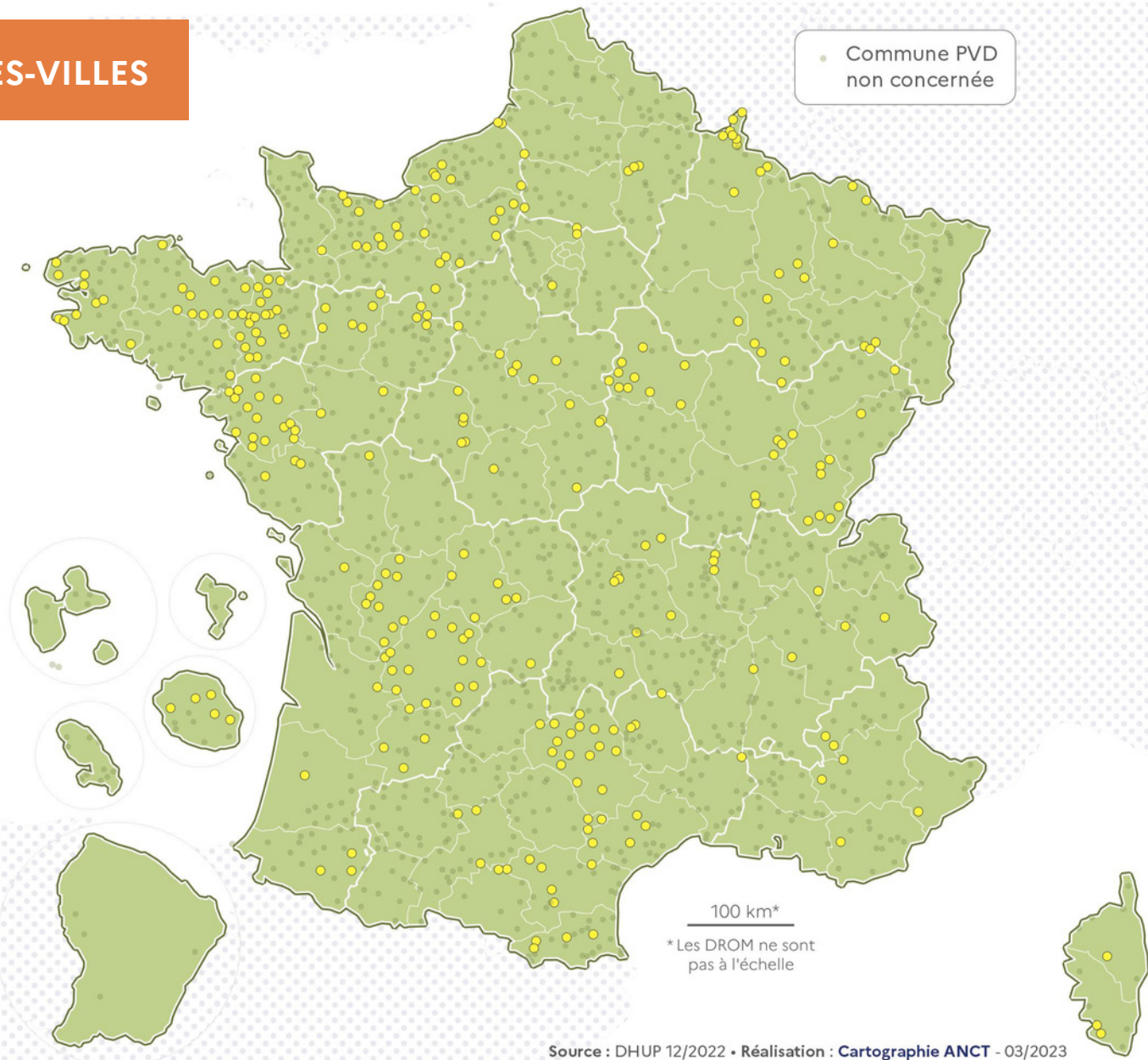
Les opérations de revitalisation du territoire ORT

291 communes PVD engagées dans une ORT



Commune PVD engagée dans une Opération de revitalisation du territoire

● ORT



Source : DHUP 12/2022 • Réalisation : Cartographie ANCT - 03/2023

L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

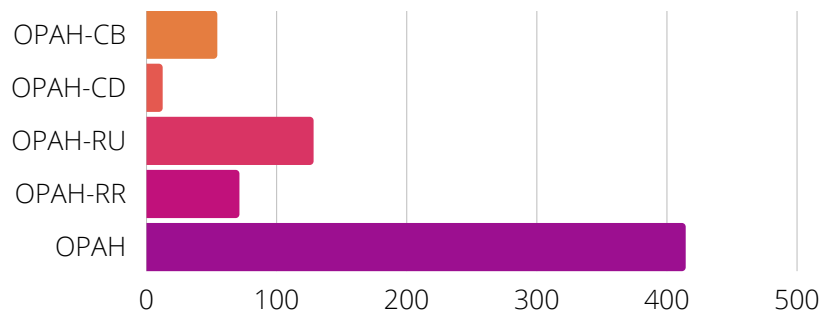
Les opérations d'amélioration de l'habitat OPAH

597

communes engagées
dans une OPAH,
simple ou complexe

18

communes engagées
dans une opération
RHI-THIRORI



Communes engagées dans une OPAH
simple ou complexe en phase opérationnelle

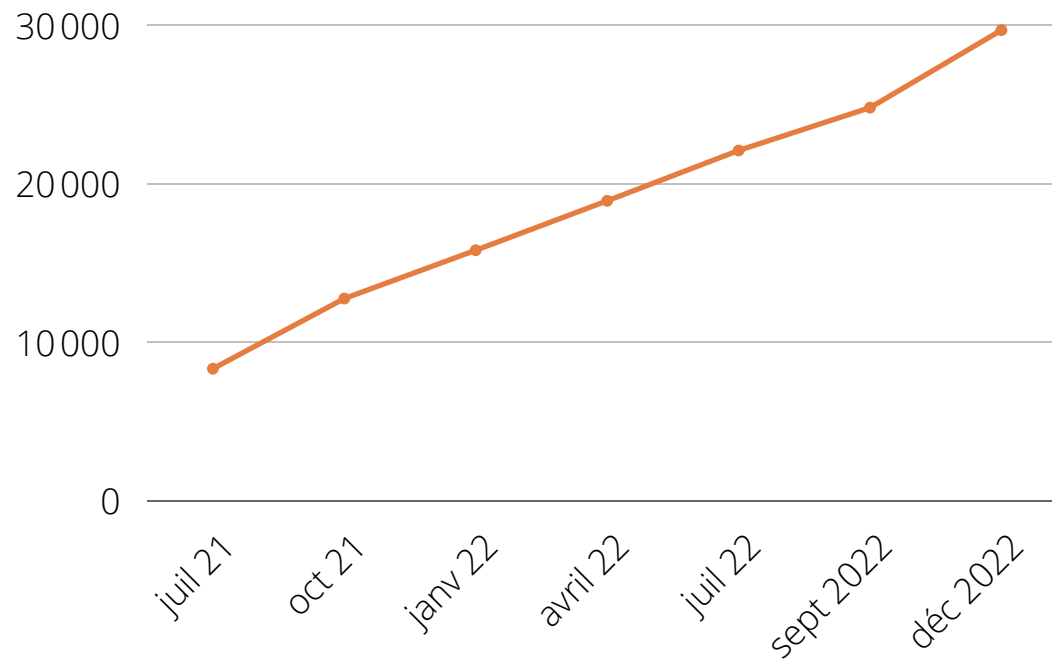
+ 39 OPAH engagées dans les
communes PVD depuis le 30
septembre 2022

Source : ANAH 01/2023

La rénovation des logements

29 683

logements rénovés dans les communes PVD dans le cadre de programmes ou dans le diffus (hors Ma Prime Rénov')

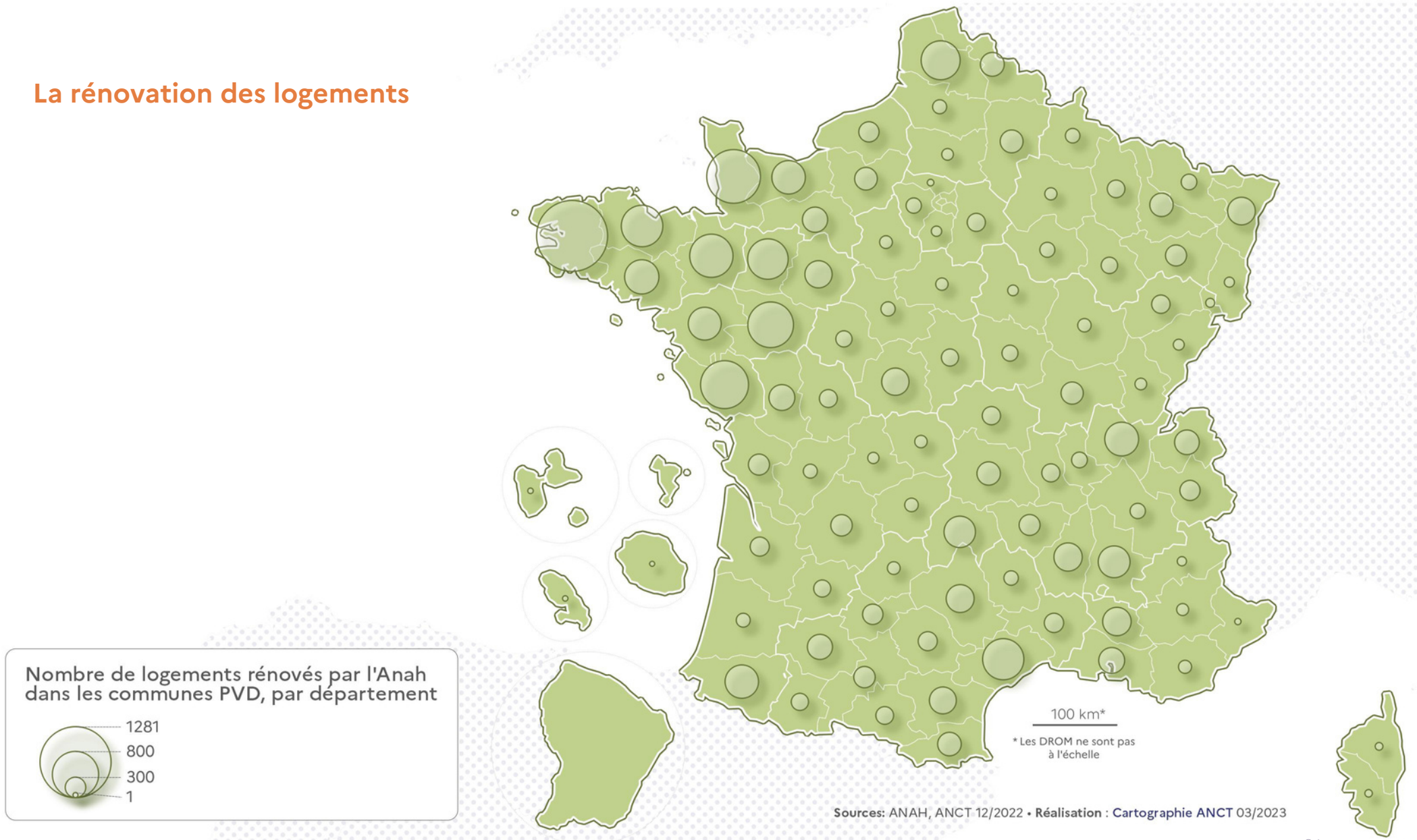


289,2 M€

engagés pour mener des travaux de rénovation de logements dans les communes PVD dans le cadre de programmes ou dans le diffus

Source : ANAH 01/2023

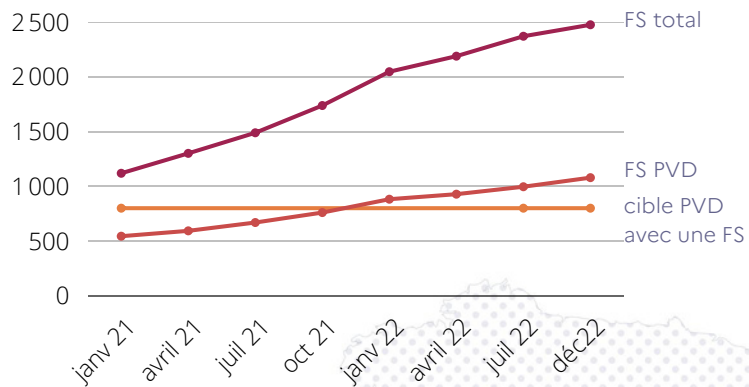
La rénovation des logements



L'ACCES AUX SERVICES PUBLICS

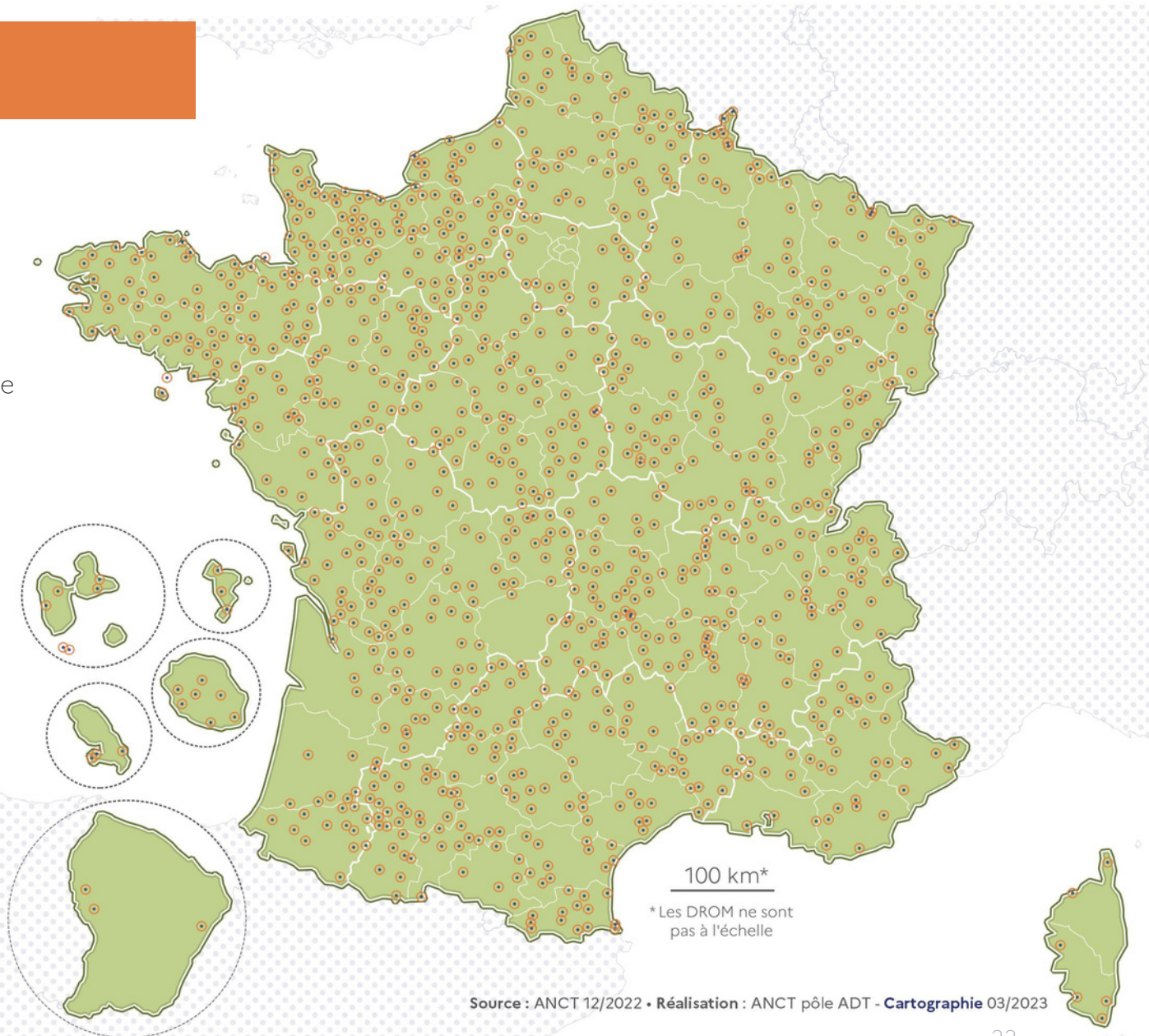
Les France services

1079 France services ouvertes dans une commune PVD
soit **44%** de l'ensemble des France services
66% des communes PVD disposent d'une France services



Commune PVD dans laquelle une France services est ouverte

○ France services



Source : ANCT 12/2022 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 03/2023

LE RECYCLAGE FONCIER

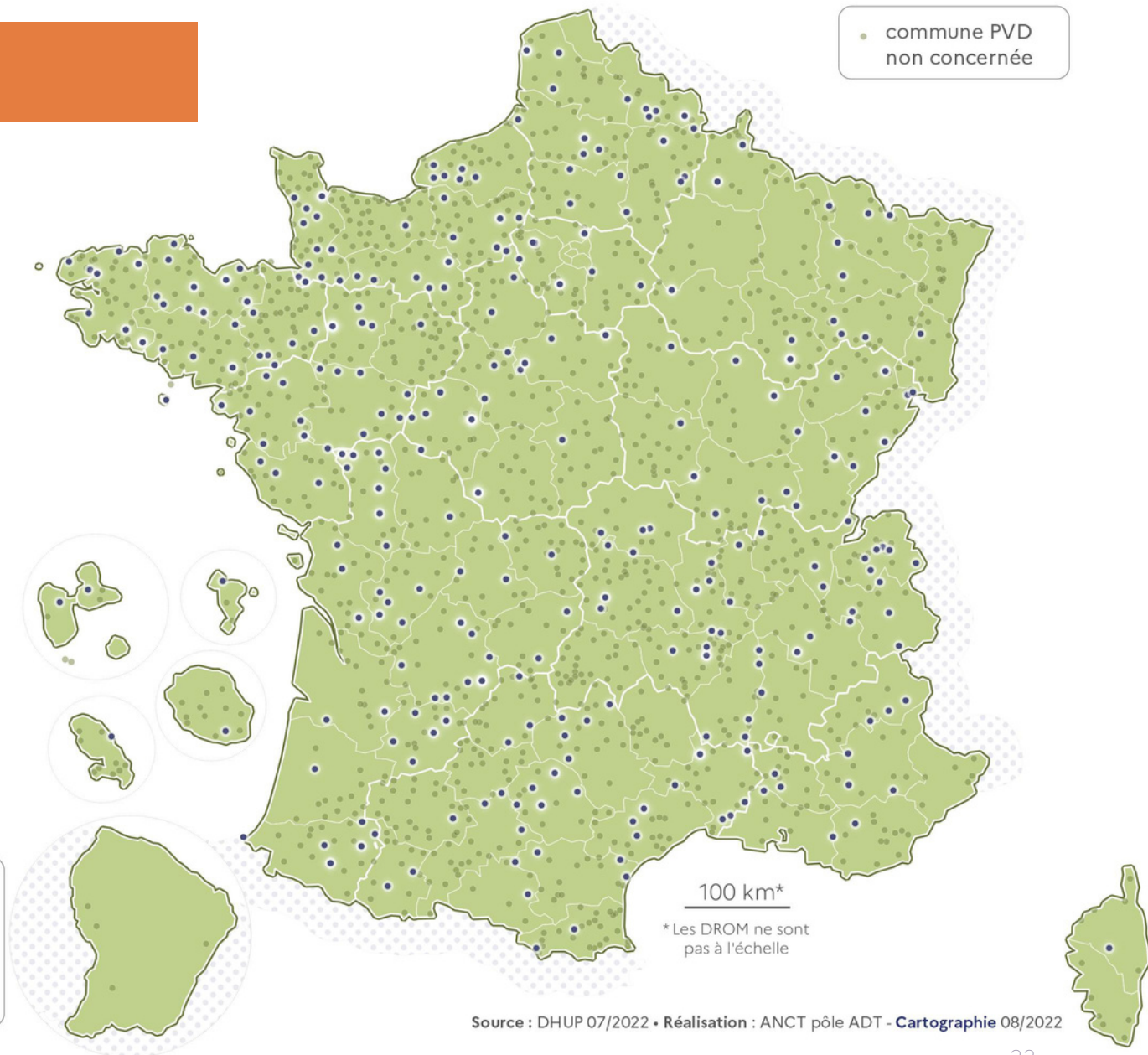
Le Fonds Friches

296

communes dans lesquelles au moins un projet de recyclage foncier bénéficie du Fonds Friches

Commune PVD dans laquelle au moins un projet de recyclage d'une friche bénéficie du dispositif Fonds friches

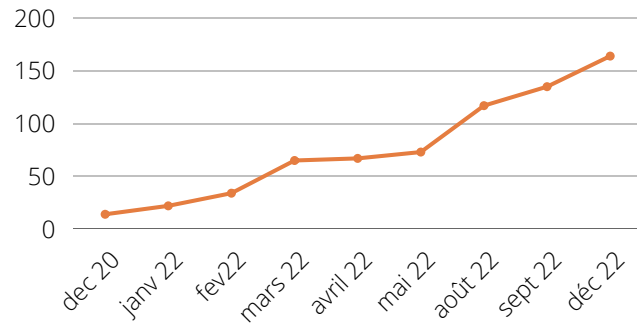
- projet de recyclage de friche



LA SECURITE DU QUOTIDIEN

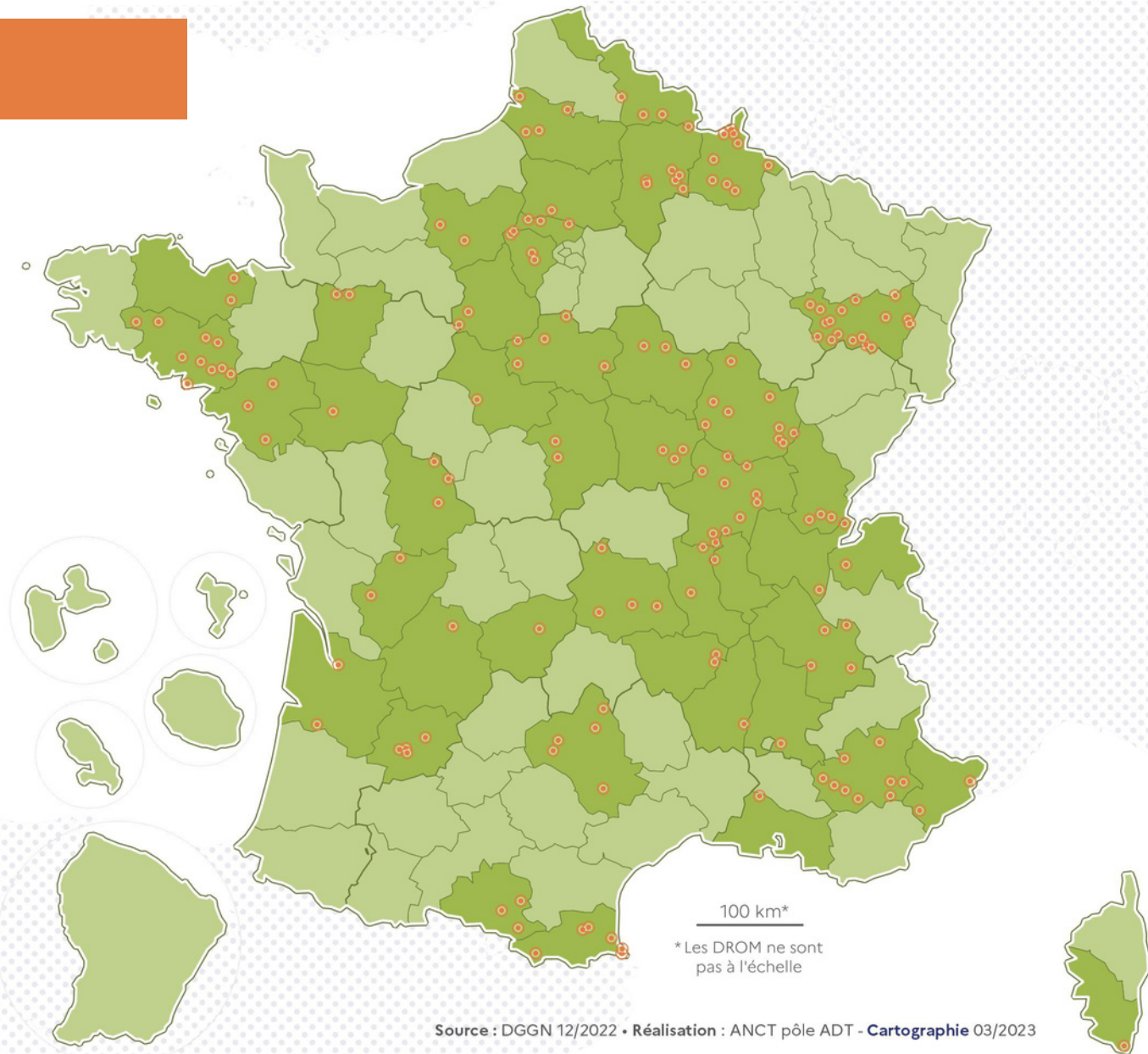
Les contrats de sécurité

164 communes engagées dans
un contrat de sécurité



Commune PVD ayant signé
un contrat sécurité depuis août 2021

○ contrat de sécurité



Source : DGGN 12/2022 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 03/2023

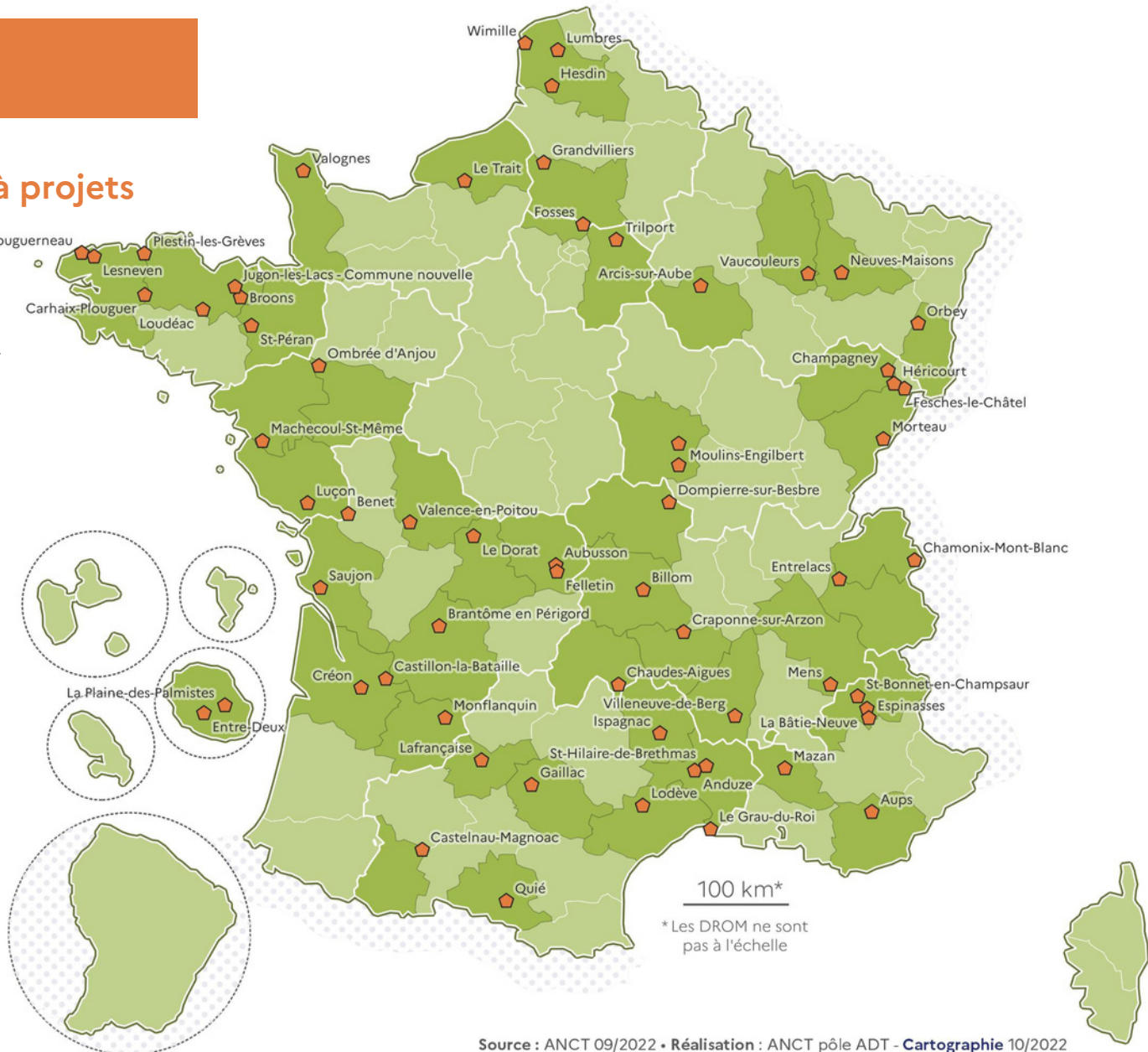
LE BIEN VIEILLIR

L'AMI habitat inclusif : la fabrique à projets

63 projets d'habitat inclusif sélectionnés bénéficiaires d'un soutien de la CNSA, de la Banque des territoires et de l'ANCT

La liste des lauréats de la troisième et dernière vague de l'AMI sera prochainement dévoilée.

3 ateliers de l'habitat inclusif organisés par l'ANCT et le POPSU destinés aux porteurs de projet lauréats



Commune PVD dans laquelle au moins un projet d'habitat inclusif bénéficie du dispositif Bien vieillir: la Fabrique à projets

📍 projet d'habitat inclusif

LE BIEN VIEILLIR

La Fabrique prospective

La Fabrique Prospective "Dans un monde en transition : être sénior dans une petite ville" vise à identifier comment les petites villes peuvent anticiper les phénomènes de gérontocroissance et le vieillissement de leur population résidente, et s'y adapter, afin d'être les territoires du « bien vieillir » dans un monde en transition. Cette Fabrique Prospective est cofinancée par l'ANCT, la Banque des Territoires et la DGOM.

Les communes

8 PVD ont été accompagnées entre janvier 2022 et janvier 2023 : Jonzac (17), La-Côte-Saint-André (38), Lalbenque (46), Granville (50), Stenay (55), Joigny (89), Morne-à-l'Eau (971) et Sainte-Marie (972)

Les dispositifs du Réseau francophone villes amies des aînés

28

communes PVD
bénéficiaires du
fonds d'appui pour des
territoires innovants
sénior

19

communes PVD
adhérentes au réseau,
dont 3 en route
vers le label Ville amie
des aînés

Source : RVFAA respectivement au 09 et 12/2022

LA DYNAMISATION DU COMMERCE

Le soutien aux commerces de proximité

301 postes de manager de commerce financés par la Banque des territoires
473 communes bénéficiaires

667 soutiens en ingénierie financés par la Banque des territoires*
902 communes bénéficiaires

**diagnostic flash, solution numérique et ingénierie numérique*

20,4M€ engagés au titre des mesures d'urgence de soutien aux commerces de proximité

La restructuration des locaux d'activité

Pour renforcer la vitalité commerciale des communes, dans le cadre du Plan de relance, deux dispositifs ont été créés, l'un soutenant l'activité de foncières de redynamisation mis en oeuvre par la Banque des territoires, l'autre soutenant les opérations de restructuration des locaux d'activité, mis en oeuvre par l'ANCT.

Fonds de restructuration des locaux d'activité

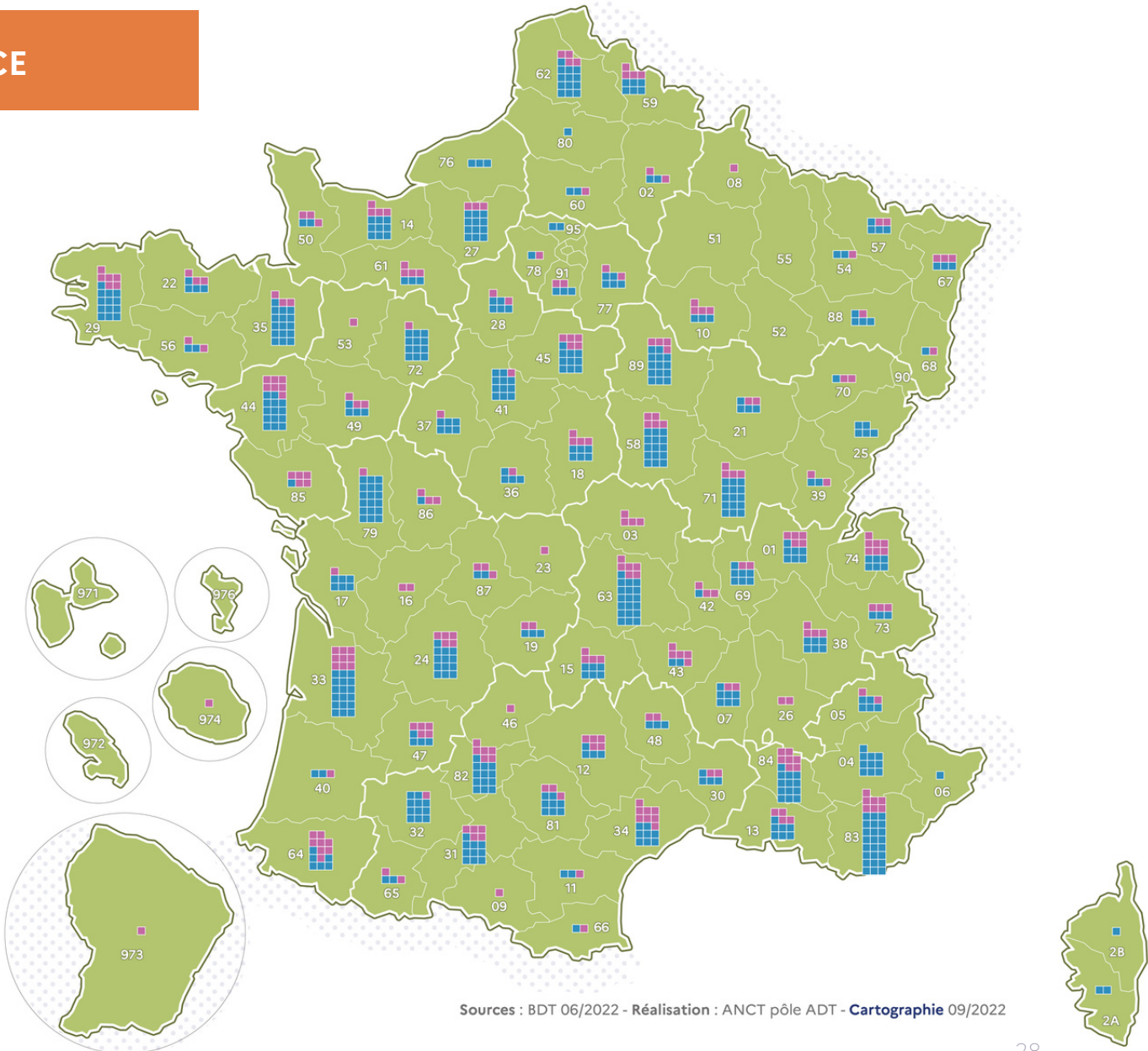
61 commerces et locaux d'activités restructurés dans 38 communes pour 6,7M € engagés.

Structuration des foncières de redynamisation

22 commerces et locaux d'activités restructurés déjà livrés ou créés et 109 commerces et locaux d'activités à restructurer ou répertoriés par les 59 foncières en exercice

Sources : Banque des territoire 10/2022 & 01/2023, ANCT 10/2022

LA DYNAMISATION DU COMMERCE

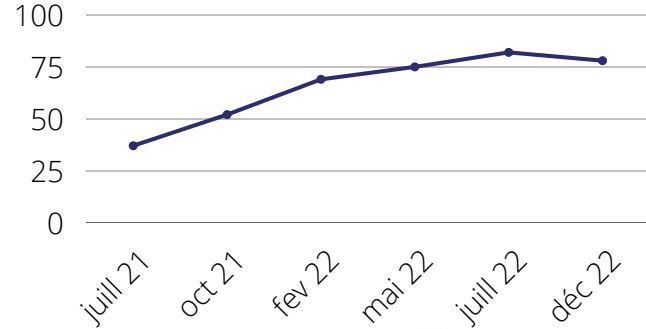


Sources : BDT 06/2022 - Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 09/2022

LE DEVELOPPEMENT DE TIERS-LIEUX

Les Fabriques de territoires & les Manufactures de proximité

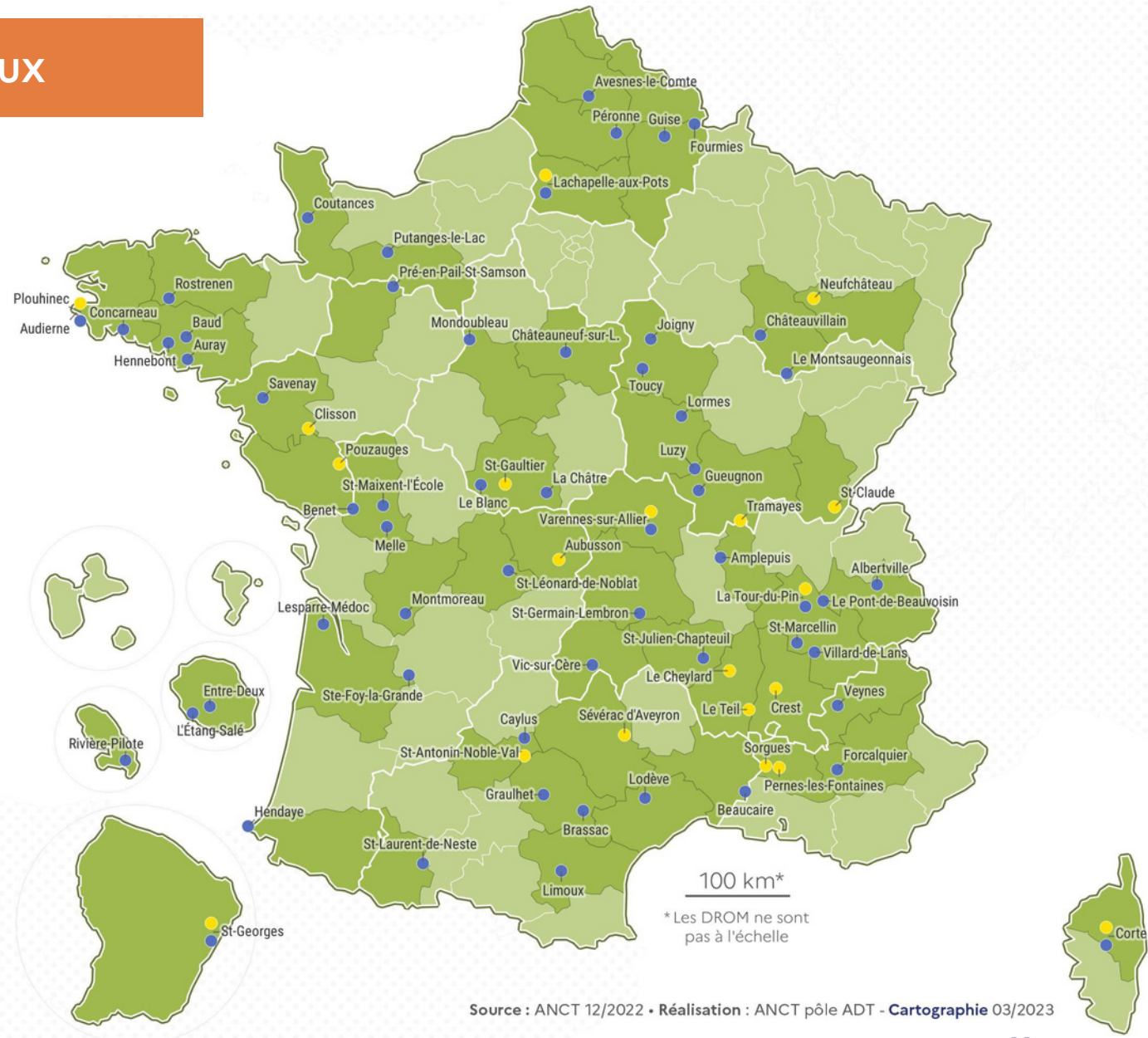
78* tiers-lieux labellisés Fabriques des territoires (58) ou Manufactures de proximité (20) localisés dans une commune PVD



*évolution à la baisse reflétant la non-contractualisation de l'opération après sélection suite à l'abandon de projet

Commune PVD qui bénéficie d'un dispositif Nouveaux lieux, nouveaux liens

- Fabrique de territoire
- Manufacture de proximité



Source : ANCT 12/2022 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 03/2023

LA VALORISATION DU PATRIMOINE ET LA CREATION ARCHITECTURALE

Les labellisations de territoires et de bâtiments

284

communes PVD, en totalité ou
en partie, classées
"Site patrimonial remarquable"

7

projets patrimoniaux localisés dans une
commune PVD récompensée par le prix
"Engagés pour le patrimoine"

199

communes PVD labellisées
"Ville et pays d'art et d'histoire"

101

bâtiments localisés dans une
commune PVD labellisée
"Fondation du Patrimoine"

113

communes PVD labellisées
"Petites cités de caractère"

163

bâtiments localisés dans une
commune PVD labellisée
"Architecture contemporaine remarquable"

6 462

bâtiments localisées dans une
commune PVD labellisée
"Monuments historiques"

Le financement des projets

21 M€

ont été engagés par les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) pour financer des projets culturels, architecturaux et patrimoniaux dans les communes PVD en 2021.

Source : Ministère de la culture 04/2022, Fondation du patrimoine 04/2022, Petites cités de caractère 01/2023

L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION

L'engagement en Service civique

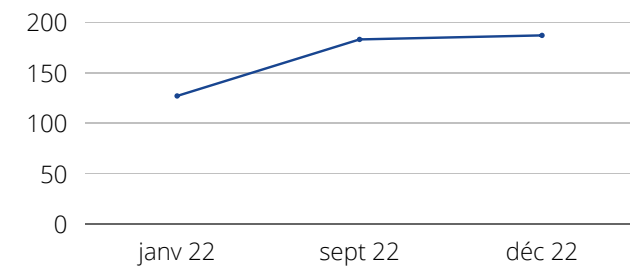
245

communes PVD disposant d'un agrément de Service Civique ou accueillant des volontaires par l'intermédiaire d'un organisme agréé

L'engagement bénévole

187

communes PVD répertoriées sur la plateforme [Jeveuxaider.gouv.fr](https://jeveuxaider.gouv.fr) afin de favoriser l'engagement bénévole



Source : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse 01/2023, Agence du service civique 01/2022

L'ACCES AU

CLUB *Petites villes de demain*

Le Club des Petites villes de demain permet le partage d'expérience et la montée en compétence des bénéficiaires, là où l'ingénierie et l'appui thématique viennent leur apporter des outils concrets pour mettre en oeuvre le projet de revitalisation. Le Club permet aux équipes locales de se saisir de sujets et de découvrir des thématiques qui nourriront leur réflexion et leur projet de territoire. Coanimé par l'ANCT et les services du Préfet de département, le Club dispose d'une dimension nationale et locale.

SE FORMER

- documents de référence
- fiches projets
- podcasts
- vidéos

S'INFORMER

- socle initial de formation
- socle d'approfondissement
- modules complémentaires



APPROFONDIR

- décryptages
- semaines thématiques
- travaux pratiques

CONSTRUIRE ENSEMBLE

- clubs départementaux
- rencontres régionales
- Atelier in situ à destination des élus



S'INFORMER

Documents de référence

Le guide du programme, le modèle de convention-cadre, le modèle de fiche-action et le modèle de maquette financière publiés sur la page [Ressources](#)

Fiches-projets

19 fiches-projets publiées dans la [projétothèque ANCT](#)

Podcasts

5 podcasts Binge Audio produits en partenariat avec POPSU Territoires (programme du GIP EPAU) [à écouter](#)

Une série de nouveaux podcasts sera prochainement disponible.



APPROFONDIR

7

semaines
thématiques
organisées*

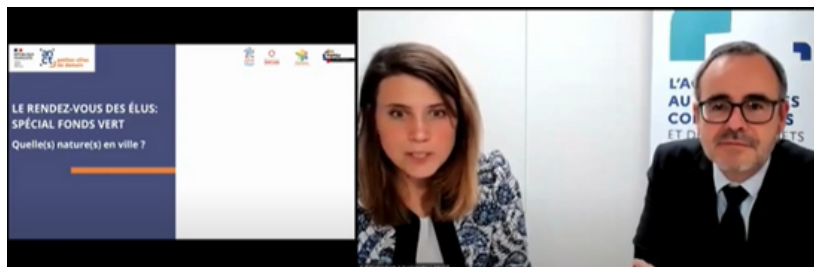


- Engagement et mobilisation
- Bien vieillir
- Commerce et artisanat
- Patrimoine et culture
- Habitat
- Mobilités
- Vivre avec la nature

13

webinaires
de décryptage
organisés*

**Les enregistrements des webinaires
sont accessibles sur la page Youtube
du programme**



**animations organisées depuis octobre 2020*

SE FORMER

Formations initiales 2 sessions de formation initiale organisées en juin 2021 et en janvier 2022

Formations d'approfondissement 5 sessions de formation d'approfondissement organisées par l'ANAH (1), le Cerema (1) et la Banque des territoires (3)

Formations complémentaires labellisées Formation certifiante proposée par l'école de Chaillot et le CNAM (module 1)

Toutes les sessions de formation sont visionnables depuis la plateforme nationale Petites villes de demain

					
Socle initial de formation PVD Introduction par Caroline Cayeux	Programme du socle initial de formation	La démarche Petites villes de demain (module 1)	La gestion de projet territorial : méthodologie (module 2)	Les fondamentaux de la Petite ville durable (module 3)	Présentation des partenaires financeurs du programme (module 4)

CONSTRUIRE ENSEMBLE

Les clubs départementaux

100%
des clubs
départementaux
en fonctionnement



Les RDV nationaux des élus

1
voyage
d'études

- Sécurité du quotidien (Loir-et-Cher)

Les rencontres régionales des chefs de projet

13 rencontres organisées entre juin et début septembre 2022

- Castelnaudary (11)
- Corte (2B)
- Mauges-sur-Loire (49)
- Commercy (55)
- Bapaume (62)
- La Ferté Saint-Aubin (45)
- Mézidon Vallée d'Auge (14)
- Sisteron (04)
- Angerville (91)
- Belleville-en-Beaujolais (69)
- Paimpol (22)
- La Réole (33)
- Montbard (21)

+ 1 000
participants
dont près de 500
chefs de projet
PVD

Le Carnet de voyages des rencontres est disponible sur le [site internet de l'ANCT](#).



LES

ETUDES ET BAROMETRES

publiés à ce jour

Dans le cadre du suivi et de l'évaluation du programme, la Direction de programme Petites villes de demain de l'ANCT, avec ses partenaires, conduisent des études, éditent des baromètres et donnent accès à des plateformes de données renseignant sur les caractéristiques territoriales des communes Petites villes de demain.



LES BAROMETRES

LES ETUDES



LES ETUDES

"Les fonctions de centralité d'équipements et de services dans les dynamiques territoriales" (INRAE-CESAER)
2020

Copilotée par l'ANCT et l'INRAE-CESAER

Petites villes de demain : une approche de leur situation budgétaire par niveau de centralité
2023

Réalisée par l'ANCT, collection Comprendre

LES BAROMETRES

Baromètre sur l'image des Petites villes de demain (IPSOS)

2^e édition 2021 - édition 2022

Commandée par l'APVF, réalisée dans le cadre du partenariat APVF - ANCT - Banque des territoires

Baromètre sur le marché immobilier des Petites villes de demain

Edition 2022

Réalisée dans le cadre du partenariat ANCT - Conseil supérieur du notariat

Baromètre sur la santé financière des Petites villes de demain (Agence France Locale)

Edition 2021 - Édition 2022

Réalisée dans le cadre du partenariat ANCT - Agence France Locale



A propos

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire des collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux. Elle s'appuie sur un maillage territorial fin grâce aux préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, et leurs services.

<http://petitesvillesdedemain.anct.gouv.fr>

Publication : mars 2023

Rédactrice en chef : Emmanuelle LE BRIS (ANCT)

Rédaction : Vincent BOSCHERO (ANCT)

Cartographie : Tanya EARLY (ANCT)

Contribution : ministères, préfectures de département et de région (SGAR), ANCT, Cerema, Anah, Agence du Service Civique, Banque des territoires, Fondation du patrimoine, Petites cités de caractère.

